



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
PAYS DE STENAY

LA BAUQUETTE

N° 25 - AVRIL 2006





LE SOMMAIRE

- 1. Sommaire – Le Mot du Président – En couverture ce mois-ci – Collecte des ordures ménagères.
- 2. & 3. Dans nos villages : Beauclair – Chronique patoise.
- 4. Dans nos villages : Beaufort.
- 5 à 8. Notre dossier. Déchets ménagers : le bon geste pour l'environnement.
- 9. Modélisme – Exposition O.T.S.I. – Exposition 14 -18.
- 10. Beaufort (suite) – Présence Verte – Fête des Fous L.P.O.
- 11. Calendrier des manifestations (suite).
- 12. Maison des Services.

LE MOT DU PRESIDENT.

Dans un article intérieur, nous revenons sur la gestion des déchets ménagers, une gestion dont le coût ne va pas malheureusement en diminuant.

D'après les chiffres 2005, il apparaît en effet que les efforts de tous et de chacun nous permettraient de le réduire sensiblement.

Et je voudrais évoquer l'utilisation relativement faible des points d'apports volontaires qui, il est vrai, ont connu quelques problèmes de vidange que nous espérons maintenant avoir résolus.

Mais chacun comprendra que tout le tonnage collecté dans ces conteneurs réduit d'autant celui mis en décharge à Sommauthe et génère aussi des économies non négligeables.

Je fais donc appel aujourd'hui à votre « écocitoyenneté », qui nous permettra de progresser en matière de recyclage, mais aussi de réduire sensiblement notre facture d'élimination des ordures ménagères.

D'avance je vous en remercie.

Etienne DEMULDER.

EN COUVERTURE CE MOIS-CI : BEAUCLAIR ET BEAUFORT,

ENTRE MEUSE ET ARGONNE.

Ce trimestre, nous partons à la découverte d'un pays de collines et de prairies, à la limite ouest du canton, vers les Ardennes. Nous sommes ici à l'écart de la vallée de la Meuse, non loin des Côtes de Meuse. Ces deux villages ont été presque entièrement détruits au cours des deux dernières guerres mondiales, mais ils ont su conserver leur aspect traditionnel et voient actuellement de nombreux pavillons se construire en limite d'agglomération. Signe d'un dynamisme certain.

- 1. Eglise de Beaufort - 2. Eglise de Beauclair
- 3. Beaufort - 4. Beaufort
- 5. Beaufort La tour de la maison-forte
- 6. Beauclair (base ULM).

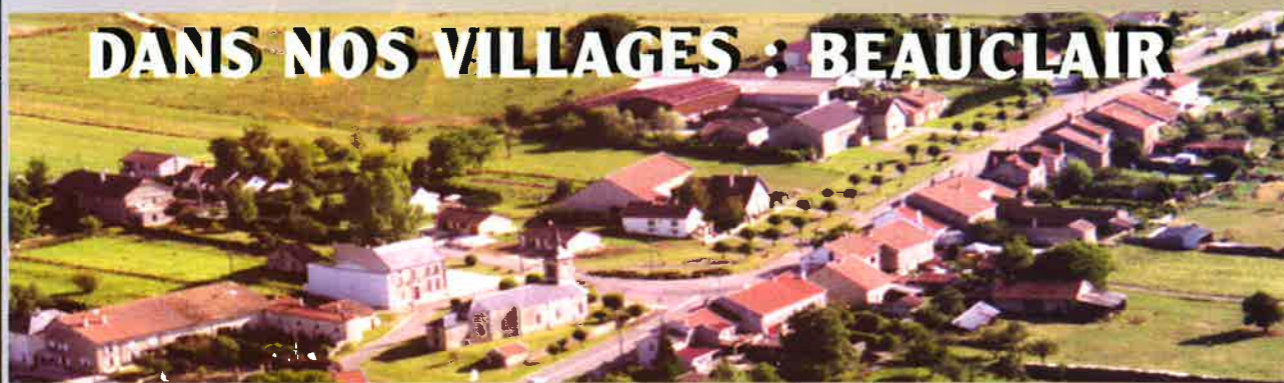


COLLECTE DES ORDURES MENAGERES.

La collecte des ordures ménagères par la société SITA DECTRA sera assurée les jours fériés :

- Lundi 17 avril,
- Lundi 1er mai,
- Lundi 8 mai,
- Jeudi 25 mai.

DANS NOS VILLAGES : BEAUCLAIR



La commune de Beauclair est située sur une limite départementale des Ardennes et constitue, avec la RD 947 qui la traverse sur toute sa longueur, une entrée importante et fréquentée en Meuse. Sa typologie architecturale appartient à celle de la reconstruction qui a suivi la grande guerre 14-18 pour la plupart de ses constructions, avec cependant de nombreux pavillons récents en extension du centre urbanisé ancien. L'urbanisme a repris globalement le principe des alignements sur rue, mais est très souvent non jointif, desservi par un usoir très élargi sur un côté. L'église constitue un repère visuel important et centralisateur, implantée sur un îlot à proximité de la mairie. Depuis plusieurs années, la commune de Beauclair fait un effort constant pour rendre son village de plus en plus attrayant, ce qui permet à la population locale de bénéficier d'une qualité de vie bien meilleure. De ce fait, l'exode rural est enrayeré et l'avenir démographique s'annonce désormais prometteur. C'est pourquoi nous sommes fiers de dire : il fait bon vivre dans notre village de Beauclair (François WATRIN).

UN VILLAGE-RUE LORRAIN TYPIQUE.



Vue aérienne (photo CLUB ULM).

Placée sur la route reliant Paris et Reims à Luxembourg, la commune de Beauclair possède une superficie relativement faible (484 ha). Le ruisseau de l'Anelle, qui descend d'une vallée étroite creusée dans les Côtes de Meuse, servait jadis à plusieurs activités économiques du village. Curieusement, la commune possède une forêt sur les Côtes de Meuse, qui culminent ici à 308 m. Le village est un village-rue typique, avec ses usoirs ; il n'y avait qu'une seule rue à l'origine, le long de la nationale, mais récemment, le village s'est étendu vers Halles-sous-les-Côtes. « Beauclair est un village qui vient d'améliorer son aspect visuel en réalisant plusieurs grosses tranches de travaux, notamment avec un aménagement fonctionnel et paysager de ses usoirs, ainsi que par l'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et la réfection totale de l'éclairage public » (François Watrin).

| POPULATION | | |
|------------|------------|-----------|
| 1999 | Maxi. | Mini. |
| 85 | 294 (1851) | 71 (1846) |

UN PASSE INDUSTRIEL IMPORTANT.

C'est à Beauclair que l'on trouve traces d'une des plus anciennes forges de Meuse : Les *Forgettes*, à la limite des Ardennes, dans un cadre magnifique, existaient déjà en 1588 ; une autre forge fut construite près du village (à l'emplacement de la scierie Watrin) au 18e siècle. Au 19e siècle, elles ont le même propriétaire, le maître des forges de Belval – Bois-des-Dames, mais elles se sont arrêtées au milieu du 19e siècle, concurrencées par les grandes forges de Stenay. Deux moulins furent en activité dans le village, dont un qui remplaça la forge et deviendra une scierie au 20e siècle : celle-ci est propriété de la famille Watrin depuis 1920. Les autres activités anciennes sont traditionnelles des communes de notre région (huileries, tuilerie). Aujourd'hui, « Beauclair se distingue principalement par le dynamisme et la diversification de ses activités économiques : en plus des exploitations agricoles, on y trouve une scierie, un hôtel-restaurant, un salon de coiffure, un point taxi-ambulance, et même un terrain aménagé pour ULM » (François Watrin).

DANS NOS VILLAGES : BEAUCLAIR (Suite...)

Village détruit au cours des guerres, on y trouve peu de vestiges anciens. Même le château de la famille de Beauclair – Morioles a brûlé à la Révolution.



L'église Saint-André est récente puisqu'elle ne fut construite qu'en 1835 ; elle possède une statue de son saint patron du XVIIIe siècle et une statue de saint Jean-Baptiste plus récente. Le lavabo proviendrait de l'ancienne chapelle du château.

Beauclair possède une association de chasse et surtout un club ULM très dynamique, qui portent au loin les couleurs du Pays de Stenay. Sur la grand-route, le café-hôtel-restaurant Le Beauclair est un des derniers existant dans un village du canton ; ses clients peuvent aussi visiter un curieux Musée du Verre à Bière très connu des collectionneurs.



CHRONIQUE PATOISE : POU BINE DORMI !

On z'est été maw surprin, à Raboux-li-Papinettes, en appeurant que l'Popol Laffé alla binetou s'marier avou la Sophie Gaviot !... Depuis six ans qu'il ta rattré d'souldat, m'gaillard ava d'jà ité voir au moins dix bounes amies da li villaches di z'environ, sans pouvoi parveni à si fins !... Faut v'derre que m'pauve verrat d'Popol – l'chef cantonnier l'faisa travailli en journaie su la route – n'avû foutru ré d'attérant pou li jeunes feilles ! C'tû un lourdiaud, à p'tits z'oïls rafonci et aux ch'veux clairsoumés... Di bajoues li padint d'chaque coûté d'sa grouse figueur, ronde coume une pleine lune...

Quand i s'trouva d'vant une boune amie, i n'sava trop quoi derre et n'pâra que d'la plue ou don bî ta ! Ve v'doutez bié, diâbe m'enlève ! qu'nous d'moiselles d'anoie s'moquent carréma de ç'conversation'lâ ! I préféront qu'on leur causi d'chousses pu sentimentâles ! Etout, après daw, tois entrevues, l'mariache iteu dimoli et folla térer di plans ailleurs !... Bref, noute galant n'est-m orbuté ! A foûrce d'woyagî d'place à iaute, l'est moins réussi da s'n'entreprise !...

La Sophie, sa prétendue, n'ta guère pu digourdie qu'lû ; et, d'crainte de n'pouvoi z'a trouver, elle est fini pâ consenti !... Coume i n'tint-m trop ârgenteux ni l'un ni l'aute, i n'avont-m fâ grands dipens l'joû d'leu noce. D'âbord, en d'hoûr di témoins, y ava qu'une douzîne d'invités ! C'est la Nanie Zabourin qu'éteu d'cuisine ; elle n'est jamâ ité apprendre, portant, je v'certifie qu'elle s'y counaît à fâre l'bon maingî !... Attendu que l'grand père d'la mariaie v'na d'mori, on n'est-m dansî : ç'ta co ça d'gagni !

Su l'caup di onze heures don soir, avant de r'ciner, l'Popol est d'mandé à la Sophie pou v'ni couchî.
- Autant tout suite que t'à l'heure ! est-elle ripondu.
Alorss, nous daw mariés s'a-allont brâma derre bonsoir à leu parents.
- Voulez-v prenre une tasse de café noir, Popol ? li offrit sa belle-mère.
- Nani allez !... r'mercie l'grou bîtasse ; j'aroié peu qu'ça m'apêchis d'dormi !...

D'après Jean Passimont.

Parue dans la Dépêche Meusienne du 27 mars 1937.

DANS NOS VILLAGES : BEAUFORT



Beaufort-en-Argonne est un petit village blotti à l'orée de l'immense forêt du Dieulet. L'actuel territoire de la commune (1.100 ha) résulte d'un *essartage* (ou défrichement) de cette forêt au cours des siècles, d'où les fréquents toponymes *sarts* relevés sur le plan communal. Beaufort est la plus ancienne commune libre du département puisque sa charte d'affranchissement date de 1188. Elle était administrée par une communauté d'échevins et non par un seigneur. Le village possède quelques vestiges anciens, comme le château et le moulin. La population (178 habitants) est stable depuis plusieurs années. L'activité principale est surtout tournée vers l'agriculture (une dizaine d'exploitations agricoles) mais de nombreux salariés sont occupés dans les industries locales, la papeterie de Stenay et la laiterie de Cléry (Guy SANTOIRE).



Vue aérienne (photo CLUB ULM).

LE PAYS DE L'EAU.

Entouré de forêts, le territoire de Beaufort possède un réseau hydrographique très important, descendant des Côtes de Meuse et en provenance de la forêt de Dieulet : la *Lieuse* et ses affluents (le *Royer Geulivrin*), la *Wiseppe* et ses nombreux affluents (*ruisseau de Nouart*, les *Goffes*, *ruisseau de Gravelotte*, le *Vivier*...). La commune de Beaufort, c'est un paysage de prairies entourées de forêts. Jadis, le village fut marqué par le sous-sol et la végétation : plus de la moitié des maisons au 19e siècle du village étaient des constructions à colombage et torchis, grâce à cette présence de la forêt et d'un sol argileux.

LA PREMIERE COMMUNE LIBRE DE LA MEUSE.

Beaufort joua aussi un rôle très important dans l'his-

toire de la région. Sa charte d'affranchissement (1188), donnée par les comtes de Stenay et Grandpré, était inspirée de celle de Beaumont (1182). Grâce à elle, les seigneurs octroyèrent à la population une liberté totale pour gérer la commune. La charte de Beaufort fut ensuite copiée par la plupart des communes affranchies des environs.

Le moulin, en activité jusqu'à la dernière guerre, fut transformé en magasin de la Coopérative Agricole Ardennaise, avant de devenir une résidence secondaire. Beaufort posséda aussi une forge à Maucourt (entre 1827 et 1861) et une tuilerie. Mieux préservé que le village voisin de Beauclair, Beaufort a conservé une partie de son architecture rurale traditionnelle, ainsi qu'une partie de sa maison-forte, avec une tour d'angle de 5 m de côté et 15 m de hauteur ; un linteau daté de 1664 et une belle porte d'entrée, des vestiges de remparts et de souterrains, rappellent que les habitants trouvaient ici refuge en cas de conflit.



DECHETS MENAGERS

Les bons gestes pour l'environnement !!!

Parmi les compétences qui ont été confiées à la Communauté de Communes du Pays de Stenay, figure **la compétence environnement et plus particulièrement la gestion des déchets ménagers.**



Chaque français produit plus d'un kilo de déchets ménagers par jour. A l'échelle de notre CODECOM qui prend en charge la collecte et le traitement de ces déchets, cela représente pas loin de 3.000 tonnes par an.

La production de déchets par habitant augmente régulièrement chaque année. Elle a presque doublé depuis les années 60 et la société de consommation, la durée de vie réduite des produits et le suremballage y sont pour beaucoup.

Face à l'augmentation de cette production et à la réglementation européenne en matière environne-

mentale, il appartient aujourd'hui à chacun d'entre nous de réduire notre production de déchets. Nous avons également un rôle important à jouer en matière de tri à la source car il conditionne l'élimination des déchets dans de bonnes conditions ainsi que leur recyclage.

LE TRI DES DECHETS.

Le tri est le meilleur maillon de la chaîne d'élimination des déchets. De la qualité du tri dépendent la qualité et la quantité de déchets pouvant être recyclés. La manière la plus noble et surtout la plus respectueuse de l'environnement pour éliminer nos déchets est de les confier à des filières de recyclage. En effet, le recyclage leur permet de devenir de nouvelles matières premières, d'économiser l'énergie et de préserver les ressources naturelles de la planète.

Il existe trois grandes filières de recyclage :

- la valorisation matière (recyclage, réemploi, rénovation),
- les traitements thermiques (en incinérateur) et physico-chimiques (dans des installations spécialisées),
- l'enfouissement en centre de stockage (décharge).

LA FAMILLE DES DECHETS

Pour bien trier, il faut savoir reconnaître et classer les déchets en différentes catégories. Hormis les déchets encombrants, trop volumineux pour entrer dans la poubelle (matelas, gros électroménagers, mobilier...), il existe différentes catégories de déchets :



☛ **les déchets biodégradables**
(restes de nourriture, déchets de jardins...).



☛ **les papiers**
(sacs et papiers d'emballages, journaux, magazines, livres).

☛ **les cartons**
(paquets et boîtes d'emballage, cartons ondulés, cartes postales, rouleaux de papiers...).

☛ **les déchets complexes**,
composés de différents matériaux (briques alimentaires et autres emballages).

☛ **les textiles**
(filet de fruits et légumes, vêtements usagés en fibres naturelles ou synthétique).



☛ **les déchets sanitaires**
(couches-culottes, serviettes hygiéniques, mouchoirs en papier...).



☛ **les plastiques**
(sacs plastique, bouteilles d'eau, flacons, boîtes, stylos, brosses à dents, tubes de dentifrice, cassettes audio vidéo...).

☛ **Les déchets combustibles divers**
(emballages en bois, planches, cuirs, caoutchouc...).

☛ **les métaux**
(boîtes de boisson, couvercles de pots, boîtes de conserve, visserie...).



☛ **les déchets incombustibles divers**
(terres et gravats, céramiques, faïences, porcelaines, briques, plâtres, pots de fleurs...).

☛ **les déchets dangereux**
(peintures, encres, vernis, solvants, pesticides, piles, tubes fluorescents, aérosols, filtres à huiles, médicaments...).



☛ **Les verres**
(bouteilles de vin, de jus de fruits, flacons, bocaux...)

Comment bien trier les déchets ?



Bien sûr, inutile de trier les déchets en douze familles avec douze poubelles ! Il faut trier en fonction des possibilités qui vous sont offertes par la CODECOM du Pays de Stenay qui met à votre disposition :

→ LA COLLECTE SÉLECTIVE (BORNES D'APPORT VOLONTAIRE) POUR :

- ☛ le verre,
- ☛ les papiers et cartons,
- ☛ les briques alimentaires,
- ☛ les plastiques.



LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS :

Depuis le 1er février 2006, c'est la Société SITA-DECTRA qui collecte les déchets ménagers des 19 communes du canton. Ces déchets sont ensuite acheminés sur le centre de stockage de Sommauthe (08).

Voici le rappel des jours de collectes des ordures ménagères :

LUNDI : Cervisy, Cesse, Luzy-Saint-Martin, Laneuville-sur-Meuse, Wiseppe, Halles-sous-les-Côtes, Beauclair, Beaufort-en-Argonne.

MARDI : Stenay.

MERCREDI : Brouennes, Bâalon, Mouzay.

JEUDI : Cervisy, Nepvant, Lamouilly, Olizy-sur-Chiers, Martincourt-sur-Meuse, Inor, Pouilly-sur-Meuse, Autreville-saint-Lambert, Moulins-Saint-Hubert.

VENDREDI : Stenay.

IMPORTANT : La collecte débutant vers 5h00 du matin, ne pas oublier de sortir vos poubelles la veille au soir.



→ LA DÉCHETTERIE POUR :

- ☛ les déchets encombrants (électroménager, matelas, mobilier),
- ☛ les gravats, déblais encore appelés déchets inertes,
- ☛ les déchets verts (tontes de gazon, résidus d'élagages ou de tailles...),
- ☛ le bois (planches...),
- ☛ les déchets ménagers spéciaux (pots de peinture, solvants, tubes néons...),
- ☛ les pneus, les textiles, les piles usagées, les batteries...
- ☛ mais aussi les huiles de friture et les huiles de vidanges.

RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE STENAY.

| JOUR | HIVER (1er novembre au 31 mars) | ETE (1er avril au 31 octobre) |
|----------|---------------------------------|--------------------------------|
| Lundi | 09h30 à 12h30 13h30 à 17h30 | 09h00 à 13h00 14h00 à 18h00 |
| Mercredi | 09h30 à 12h30 13h30 à 17h30 | 09h00 à 13h00 14h00 à 18h00 |
| Samedi | 09h00 à 12h00 13h00 à 17h00 | 09h00 à 12h00 14h00 à 18h00 |
| Dimanche | 09h00 à 12h00 | 09h00 à 12h00 |

AGISSONS MAINTENANT EN ÉCOCITOYENS !

La collecte sélective est donc le seul moyen d'augmenter la quantité de déchets recyclés. De nombreuses collectivités comme la CODECOM du Pays de Stenay l'ont mise en place avec succès et de plus en plus de personnes y participent.

Concrètement, la collecte sélective, c'est la prise en charge des déchets triés que chacun dépose dans les bornes d'apport volontaire mises à votre disposition dans les communes. Il s'agit principalement des emballages métalliques, des bouteilles plastiques, des briques alimentaires, des papiers, cartons et journaux magazines et du verre.

Le recyclage, c'est cela, et ce ne sont que quelques exemples.

dans la poubelle traditionnelle. J'évite ainsi tout risque d'erreur de tri !

Je fais participer mes enfants le plus tôt possible à la collecte sélective. Ils seront vite convaincus et prendront plaisir à trier puis à jeter les emballages dans les bornes d'apport volontaire prévues à cet effet.

Si je ne pratique pas le compostage, je rapporte mes déchets verts (tontes de gazon, déchets d'élagages) à la déchetterie qui les destinera à une filière de compostage. Surtout ne pas les mettre dans les poubelles traditionnelles, c'est lourd et ça coûte cher. **RAPPEL :** le brûlage est aujourd'hui interdit et puni par la Loi (renseignez-vous dans votre Mairie).

Je ne me débarrasse pas de mes déblais et gravats dans la nature car de tels actes sont assimilables à de la mise en décharge sauvage, interdits et punis par la Loi. Je les apporte à la déchetterie. Ils peuvent servir de remblais ou de sous couche dans la construction routière ou bien ils seront stockés dans notre centre de stockage créé à cet effet à Olizy.

Vos anciens appareils électroménagers comme votre ancien mobilier peuvent être confiés à des structures spécialisées qui les rénovent ou les répareront, comme l'association A.M.I.E. (la plus proche est à Belleville-sur-Meuse - 2, rue Pasteur - Tél. : 03 29 86 56 23) Ils trouveront ainsi une nouvelle vie, permettront aux foyers les plus démunis de s'équiper à moindre frais. De plus, cela allègera le poids de nos déchets et la facture d'autant.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS : L'ADEME édite de nombreux guides sur les déchets. La plupart d'entre eux sont téléchargeables sur son site Internet www.ademe.fr

(Document rédigé en partie grâce au GUIDE ÉCOCITOYEN édité par l'Agence Régionale de l'Environnement en Lorraine, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie et l'Agence de l'Eau Rhin Meuse).

AVEC...

19.000 boîtes de conserves
1.000 boîtes de boisson
670 canettes de boisson
1.300 boîtes de boisson
15 bouteilles plastique
3 bouteilles plastique
3400 bouteilles de lait plastique

ON FAIT

Une voiture
Une machine à laver
Un vélo
Une tondeuse à gazon
Un gilet polaire
Un tee-shirt
Un banc public de 100 kg

Le recyclage des déchets est une nécessité. Il évite la mise en décharge ou l'incinération des déchets. Les déchets triés deviennent des matières premières entrant dans la fabrication de nouveaux produits permettant ainsi d'économiser les ressources naturelles de notre planète.

De plus, le recyclage est également créateur d'emplois (rippeurs, opérateurs de tri, chauffeurs...).

IMPORTANT :

Contrairement à une idée reçue, il n'y a pas obligation de rincer les emballages en verre ou en métal ayant contenu de la nourriture. Les racler suffit, ce qui permet également de faire l'économie de l'eau de rinçage.

Si j'ai un doute sur la composition d'un déchet ou que j'hésite sur sa catégorie d'appartenance, je le place

AVIS AUX AMATEURS DE MODELISME.

L'Office de Tourisme organise une double manifestation permettant de découvrir le modélisme sous toutes ses formes. Le 30 avril et le 1er mai de 14h00 à 18h00 aura lieu une rencontre des modélistes au Port de Plaisance. Trains, avions, bateaux, attelages, figurines... seront exposés dans la salle d'exposition, tandis que bateaux et véhicules radio-guidés évolueront sur le canal du moulin ou sur la plate-forme du port. Le 8 mai (de 14h00 à 18h00), un meeting aéromodéliste public se déroulera sur le terrain du club ULM à Beauclair. Pour s'inscrire, ou pour tous renseignements, s'adresser à l'Office de Tourisme, ouvert du lundi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (18h00 à compter du 1er avril).

CHRISTINE VILHELM EXPOSE A STENAY

L'Office de Tourisme a reçu à nouveau Christine Vilhelm dans la salle d'exposition du Port de Plaisance, du 1er au 23 avril de 14h00 à 18h00. Son dessin sur toile, largement inspiré de l'univers fantastique, aux teintes brûlantes ou glacées, donne le ton et le mouvement dans un style gothique baigné par la musique mystérieuse de Mylène Farmer, muse qui inspire et fascine l'artiste. Christine Vilhelm ressent un besoin farouche de sortir ses états d'âmes à travers ses thèmes fabuleux où reviennent la femme et le cheval dans des effets de dentelle suspendus dans des espaces futuristes.



Christine Vilhelm est déjà venue à Stenay en 2005.

Exposition : LA VIE DES CIVILS SOUS L'OCCUPATION AU PAYS DE STENAY.

C'est le titre d'une exposition proposée par les Amis de Montserrat et les Archives municipales, qui s'est déroulée à la salle des fêtes de Stenay du 8 au 23 avril. Qui connaît en effet ce qu'ont vécu les habitants de la région pendant plus de quatre ans d'occupation, coupés du monde, sans moyens de communication, sans alimentation ? C'était un monde sans hommes, peuplé de femmes, d'enfants et de vieillards, placés sous l'autorité, voir la dictature, de l'occupant tout puissant. On a même parlé d'un monde carcéral, privé de libertés, ou chacun était menacé en permanence d'amendes, de prison, de déportation, ou d'être fusillé.

L'exposition, qui a reçu le label 90e anniversaire de la bataille de Verdun, était essentiellement consacrée la vie quotidienne de habitants mais retraçait aussi les combats de 1914 autour de Inor - Cesse - Luzy, les influences des combats de Verdun à partir de 1916 et la libération par les Américains. Elle est complétée par l'édition d'un ouvrage d'une centaine de pages sur le même thème, en vente :

Les Amis de MONSERAT 55700 BEAUFORT EN ARGONNE

15 € + 3 € de Frais de Port



Civils français et militaires allemands à Beaufort en 1915.

DANS NOS VILLAGES : BEAUCLAIR (Suite...)

L'église Sainte-Catherine a été construite au XVIII^e siècle, et son chœur en 1910. Elle possède un très beau et très intéressant mobilier provenant de l'ancienne chartreuse du Mont-Dieu (Ardennes) : autel et retable, stalles... Dans le cimetière, on remarquera deux tombes de soldats français du 120^e Régiment d'Infanterie, tombés lors des combats de 1914, et les sépultures de cinq aviateurs anglais abattus en 1942.

POPULATION

| 1999 | Maxi. | Mini. |
|------|------------|------------|
| 170 | 674 (1820) | 174 (1990) |

La vie collective reste dynamique, avec l'association Beaufort Foyer, deux sociétés de chasse et deux associations d'anciens militaires.

PENSEZ À PRÉSENCE VERTE.

Créé en 1986 à l'initiative de la Mutualité Sociale Agricole et de ses partenaires, *Présence Verte* est un système de télésurveillance ouvert à tous les publics. Bénéficiant d'une longue expérience, *Présence Verte* se caractérise par une approche humaine et son professionnalisme, basé sur un conseiller local, professionnel de l'assistance, un réseau de solidarité composé de proches choisis par l'abonné et des interlocuteurs présents 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, qui réceptionnent, identifient et traitent les appels, rassurent et organisent les secours. Pour tous renseignements, appeler le 0 800 00 89 89 (numéro vert).



Rue du Bourg de VILLERS.

AVEC LA L.P.O.

La section L.P.O. de Stenay organisera deux sorties spéciales au mois de juin. Le 4, elle participera à la *Marche des Epls* à Rarécourt. Au programme : stands, expositions, conférences, sorties sur les plateaux de culture à la découverte du busard cendré. Le 11, marche découverte de la flore et de la faune à Douaumont, sur les anciens champs de bataille de la forêt domaniale de Douaumont. Départ à 9h00 devant l'église de Bras.

Renseignements : 06 83 29 25 47.

tir à la carabine pour les plus de 8 ans.

Le grand final du 13 mai : spectacle d'ombres chinoises par les enfants, participation des enfants au défilé carnavalesque dans Stenay, goûter et jeux divers sur la place de Stenay. Tarifs : 17 € la semaine en 1/2 journée, 22 € la semaine en journée complète.

Et le 13 mai, ce sera aussi la fête. Le Centre Social et Culturel met en place différentes animations : défilé de carnaval qui ira du Centre Social et Culturel au centre-ville de Stenay, animations diverses, buvette, jeux et expositions sur la place dans l'après-midi ; et enfin, soirée cabaret à la salle des fêtes dès 20h !

Si vous souhaitez participer à la préparation de cet événement, contacter Blandine Gall ou Catherine Roger au 03 29.80 39 08.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2006 AU PAYS DE STENAY (de Juin à Août).

Chaque dimanche et jour férié (hors sorties spéciales), sortie ornithologique avec la L.P.O. Rendez-vous au pont des Poteaux, à 1 km de Mouzay direction Dun-sur-Meuse. Tél. : 06 83 29 25 47.

JUIN.

Du 1er au 30 – STENAY : Exposition musicale au Port de Plaisance (Office de Tourisme).
Le 2 – STENAY : Concert de la chorale A Claire Voix (église Saint-Grégoire).
Les 3 et 4 – LANEUVILLE : Fête patronale.
Du 3 au 21 – STENAY : Exposition de peinture au Musée de la Bière.
Le 4 – CESSE : Fête de la pêche.
Le 9 – STENAY : Conférence au Musée de la Bière.
Du 9 au 18 – STENAY : Exposition du club de peinture en complément de l'exposition musicale au Port de Plaisance (Office de Tourisme).
Le 10 – STENAY : Don du sang.
Le 11 – CESSE : Concert de chorale (église).
Le 11 – LANEUVILLE : Fête du pain.
Le 16 – STENAY : Spectacle de fin d'année avec la chorale du Lycée (salle polyvalente).
Le 16 – STENAY : Kiosque en Fête – Concerts (Office de Tourisme).
Le 17 – STENAY :
 ✓ Spectacle de danse moderne (salle des fêtes).
 ✓ Concert de jazz au Port de Plaisance (Office de Tourisme).
 ✓ Fête de la musique à la salle polyvalente (basket).
 ✓ Concours de boules (boulodrome).
 ✓ Rallye historique et pédestre dans Stenay (Bibliothèque).
Le 21 – STENAY : Concert itinérant de la Lyre stenaysienne.
Le 23 – STENAY : Conférence au Musée de la Bière.

Le 23 : Théâtre avec les classes de 6^{ème} (salle des fêtes).
Le 24 – STENAY : Concert au Port de Plaisance.
Le 25 – CESSE : Course de voitures à pédales.
Le 25 – QUINCY-LANDZECOURT : Marche.

JUILLET.

Chaque jeudi de juillet et août, après-midi découverte de l'histoire, de l'architecture, des curiosités, de l'artisanat et de l'industrie de la région de Stenay (Office de Tourisme).
Le 1er – STENAY : Kermesse de l'école Sainte-Marie.
Les 1er et 2 – HALLES : Exposition de broderies.
Du 1er au 8 – HALLES : Stage de broderie.
Du 1er au 31 – STENAY : Exposition au Musée de la Bière.
Du 1er au 30 – STENAY : Exposition de peinture au Port de Plaisance (Office de Tourisme).
Le 5 – STENAY : Visite contée aux enfants (Musée de la Bière).
Le 6 – STENAY : Jeudi découverte.
Les 8 et 9 – HALLES : Exposition de broderies.
Du 8 au 10 – LUZY : Fête des Roses.
Le 9 – HALLES : Conférence sur la vigne.
Le 12 – STENAY : Animation au Musée de la Bière.
Le 13 – STENAY : Jeudi découverte.
Le 13 – MOULINS : Fête nationale.
Le 13 – LUZY : Fête nationale.
Le 14 – STENAY : Brocante (Moto-Club).
Du 14 au 16 – HALLES : Exposition de broderies.
Le 16 – WISEPPE : Concours de pétanque.
Le 18 – STENAY : Visite contée du Musée de la Bière.
Le 20 – STENAY : Jeudi découverte.
Les 22 et 23 – HALLES : Exposition de broderies.

Du 22 au 24 – OLIZY : Fête patronale.
Le 27 : Jeudi découverte.
Le 27 – STENAY : Spectacle du centre de loisirs.
Les 29 et 30 – HALLES-sous-les-Côtes : Exposition de broderies.
Le 30 – LANEUVILLE : Brocante.
Le 30 – MOUZAY : Jeux inter-villages.

AOÛT.

Du 1er au 22 – STENAY : Exposition au Musée de la Bière.
Le 2 – STENAY : Concours de pétanque (boulodrome).
Le 3 – STENAY : Jeudi découverte.
Les 5 et 6 – HALLES : Exposition de broderies.
Du 5 au 27 – STENAY : Exposition de peinture au Port de Plaisance (Office de Tourisme).
Le 10 – STENAY : Jeudi découverte.
Du 12 au 15 – HALLES : Exposition de broderies.
Le 15 – CESSE : Fête patronale.
Le 15 – STENAY : Concours de pétanque (boulodrome).
Le 16 – STENAY : Visite du faubourg de Cervisy.
Le 17 – STENAY : Jeudi découverte.
Les 19 et 20 – HALLES : Exposition de broderies.
Le 20 – POUILLY : Repas champêtre.
Le 20 – QUINCY-LANDZECOURT : Marche.
Le 23 – STENAY : Animation au Musée de la Bière.
Le 24 – STENAY : Jeudi découverte.
Le 26 – MOUZAY : Pèlerinage à la fontaine Saint-Dagobert.
Le 26 – POUILLY : Bal disco.
Les 26 et 27 – HALLES : Exposition de broderies.
Du 26 au 28 – STENAY : Fête patronale.
Le 28 – STENAY : Feu d'artifice.
Le 31 – STENAY : Jeudi découverte.

La Maison Des Services

VOS RENDEZ-VOUS A LA MAISON DES SERVICES : La Maison des services est une structure d'accueil, d'information, d'orientation et de coordination des services destinée à rapprocher les services publics et organismes chargés d'une mission de service public des habitants, afin de faciliter les démarches et accéder à toute information de la vie courante. Ainsi, selon votre demande, vous êtes directement informés sur place ou orientés vers le service adéquat.

POLE EMPLOI / FORMATION -

- POINT EMPLOI ANPE : tous les lundis et vendredis de 14h00 à 16h00.
- ANPE : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 tous les mardis en libre accès.
- Offres d'emploi ANPE : tous les jours en libre accès (actualisées le mardi).
- ASSEDIC (Visioguichet) : tous les jours sauf le mardi et le vendredi après-midi, de 9h00 à 11h15 et de 14h00 à 16h00.
- Kiosque Information Jeunesse (« KIJ ») : tous les jours, en libre accès.
- Mission locale du nord meusien : le mardi de 13h30 à 17h00, sur RDV au 03 29 86 25 26.
- Centre information et recrutement Armée de Terre : le 1er mercredi du mois, de 14h00 à 16h00.
- Cellule recrutement 1er-2ème Régiment de Chasseurs : le 3ème mercredi du mois, 14h00 à 16h30.
- Bureau Armée de l'Air Information : permanence supprimée.
- Polygone : sur convocation.

POLE SOCIAL, RETRAITE, LOGEMENT -

- ADAPAH : lundi et mercredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, jeudi de 8h00 à 12h00, vendredi de 8h00 à 10h00 et de 13h00 à 17h00 (Melle Rouyer 03 29 84 60 97).
- CPAM (« Maison de la Sécu ») : le vendredi de 10h à 12h.
- Borne de remise à jour carte « Vitale » : tous les jours sauf le vendredi matin.
- CRAM (service retraite) : le 2ème mardi du mois de 10h00 à 12h00 sur RDV au 03 29 86 09 54 et le 4ème mardi du mois sans rendez-vous.
- CICAS (retraites complémentaires) : le 4ème mardi du mois de 9h30 à 11h30.
- AGRR : le 1er mardi du mois de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous au 03 87 37 79 90.
- AMIE : lundi de 8h45 à 12h00, jeudi de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 17h00, vendredi de 13h00 à 16h00.
- Service social CRAM/CPAM (Madame Landragin) : le 3ème mardi du mois, de 8h30 à 11h, sur RDV au 03 29 83 35 46.
- Centr'aïd (aide aux toxicomanes) : le 1er jeudi du mois de 14h00 à 17h00 et le 3e jeudi du mois de 13h30 à 16h00.
- L'ARIM (Agence de restauration immobilière) ; selon planning ; se renseigner à la Maison des Services.
- CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) : selon planning de 9h00 à 12h00 (15 septembre, 13 octobre, 17 novembre, 15 décembre) ; prendre rendez-vous à la Maison des Services.



POLEVIE ASSOCIATIVE -

- Secrétariat « Familles rurales » - association du canton de Stenay : le vendredi de 10h00 à 12h00.
- Etablissement d'écoute (« Familles rurales ») : le mercredi de 15h00 à 17h00.
- AMATRAMI (Association meusienne d'accueil des travailleurs migrants) : le vendredi de 14h00 à 16h00.

POLE ACCES AU DROIT -

- CEDIFF (Information juridique en droit privé) : le 3e lundi et le 2e mardi du mois, de 14h00 à 17h00.
- Conciliateur de justice : envoyer un courrier pour expliquer le litige à Mr GABRIEL (rue du Fort-de-Vaux - 55100 - VERDUN) pour être reçu à la Maison des Services.
- Défense des consommateurs (« Familles rurales » - canton de Stenay) : le 1er vendredi du mois, de 11h00 à 12h00.



MAISON DES SERVICES - Résidence Vauban 55700 - STENAY.
Du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
Téléphone : 03 29 80 26 81 - Fax : 03 29 80 26 82

